

Département « Events »

Atelier IAAP**La pratique avancée
de l'arbitrage international***Sous l'égide de l'Institut du droit des affaires internationales d'ICC***Dates****Lundi 13 – mardi 14 novembre 2006****Lieu****International Chamber of Commerce**38, Cours Albert 1er
75008 Paris, France**Objectif**

Cet Atelier est une unique opportunité pour les **praticiens expérimentés** d'échanger leurs idées et leurs expériences grâce à des sessions interactives animées par des experts internationaux de l'arbitrage commercial international.

Les questions-clés de l'arbitrage international seront abordées tout au long de ces deux jours par le biais d'interventions de spécialistes, arbitres renommés, et d'une discussion informelle. Les participants pourront ainsi approfondir et perfectionner leurs connaissances et rencontrer des experts internationaux de l'arbitrage. L'Atelier IAAP se clôturera par un forum sur *l'évaluation des dommages en arbitrage commercial international*.

A qui s'adresse cette formation ?

Tout praticien désireux d'approfondir et perfectionner ses connaissances et sa pratique de l'arbitrage commercial international:

- avocats,
- juristes d'entreprise,
- négociateurs internationaux,
- professeurs,
- magistrats,
- usagers de l'arbitrage,
- représentants de gouvernements, etc.

Formation professionnelle

Ce programme entre dans le cadre d'un **contrat de formation** imputable au titre de la taxe de formation professionnelle (organisme enregistré sous le numéro 11 75 40892 75).



ICC Events est habilité par la **Law Society** et les **Barreaux d'Angleterre et du Pays de Galles, de Californie et de New York** à dispenser des formations comptant au titre des « MCLE/CLE Credits » et des « CPD points ».

Programme

La pratique avancée de l'arbitrage international (Atelier IAAP)

Pendant les deux jours de l'Atelier, les modules ci-dessous seront présentés par des experts internationaux de l'arbitrage commercial. Chaque module sera suivi d'une discussion interactive et informelle qui permettra d'approfondir les matières étudiées.

Président des Ateliers IAAP : **Serge Lazareff**
Co-Président de cet Atelier : **Lawrence W. Newman**

13 novembre 09h30 – 17h00

09h00 – 09h30

Accueil des participants

Module I

Tendances actuelles de l'arbitrage international

Module II

La clause d'arbitrage : éléments essentiels et éléments accessoires

Module III

Le Tribunal arbitral : nomination et rôle de l'arbitre

1. Nomination et rôle de l'arbitre dans les arbitrages ICC – contraintes de temps
2. Indépendance et impartialité
3. Récusation des arbitres
4. Motifs de recours

Module IV

L'acte de mission et l'organisation de la procédure

17:00

Cocktail

14 novembre 09h30 – 16h00

Module V

La procédure arbitrale : preuves et audiences

1. Soumission des documents, conclusions
2. Preuves
3. Experts
4. Témoignages
5. Audiences

Module VI

Exécution des sentences – L'implication des tribunaux : mesures provisoires et exécution des sentences

Sujet d'actualité

L'arbitrage dans le cadre du traité sur la charte de l'énergie : décisions récentes

Module VII

Forum interactif : évaluation des dommages en arbitrage commercial international

16h00

Clôture de l'Atelier IAAP

Orateurs

- **Stefano Azzali**
Secrétaire général, Chambre d'arbitrage national et international de Milan, Italie
- **Stephen Bond**
Avocat Associé, White & Case, France; Ancien Secrétaire général, Cour Internationale d'arbitrage de la CCI
- **Valéry Denoix de Saint Marc**
Membres des Barreaux de Paris et Berlin; Avocat Associé, August & Debouzy, France
- **Marcel Fontaine**
Professeur émérite, Université de Louvain, Belgique
- **Jean-Luc Guitera**
Associé, Responsable du département "Forensic & Litigation Services", KPMG-Paris, France
- **Kaj Hober**
Avocat Associé, Mannheimer Swartling Advokatbyrå AB, Suède
- **Guy Horsmans**
Avocat Associé, De Caluwe & Horsmans SCRL, Belgique
- **Serge Lazareff**
Avocat à la Cour, France; Président, Institut du droit des affaires internationales d'ICC
- **Carole Malinvaud**
Avocat Associée, Gide Loyrette Nouel, France
- **Pierre Mayer**
Professor à l'Université Paris I; Avocat au Barreau de Paris; Membre Associé, Institut du droit des affaires internationales d'ICC
- **Lawrence W. Newman**
Avocat Associé, Baker & McKenzie, NYC, Etats-Unis
- **Andreas Reiner**
Avocat Associé, Andreas Reiner & Partner, Autriche; Membre du Conseil, Institut du droit des affaires internationales d'ICC
- **Christer Söderlund**
Avocat, Vinge, Suède

Avec la participation de :

- **Eliseo Castineira**
Conseiller, Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI
- **Erica Stein**
Conseiller, Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI

Informations pratiques

Dates

Lundi 13 – mardi 14 novembre 2006

Lieu

International Chamber of Commerce

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Langues et méthode de travail

Anglais et français avec interprétation simultanée. Pour encourager une participation active de chacun, le nombre de participants est limité à 40 personnes. Cet Atelier, conçu pour répondre aux besoins concrets des praticiens de l'arbitrage commercial international, repose essentiellement sur l'étude de questions-clés de la matière par le biais d'exemples, exercices pratiques et discussions informelles.

Comment vous inscrire

Plus facile, plus rapide et économisez 20 Euros : **enregistrez-vous en ligne** sur **www.iccwbo.org/events**

ou complétez et retournez votre bulletin d'inscription, indiquant le mode de paiement choisi :

Courriel : **events@iccwbo.org**

Courrier: ICC SERVICES

Télécopieur : +33 1 49 53 30 30

Département « Events »

Téléphone : +33 1 49 53 29 71

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

L'inscription ne sera confirmée qu'à réception du bulletin d'inscription dûment complété, accompagné de la contribution aux frais.

Contribution aux frais

■ **905 EUR** (hors taxes) **pour les membres ICC**

■ **1 100 EUR** (hors taxes) **pour les non-membres**

Les frais d'inscription incluent la documentation, la participation aux séances de travail, les déjeuners et le cocktail du lundi.

Voyage et hébergement

Les frais de séjour et de voyage ne sont pas compris dans la contribution aux frais.

L'organisation du voyage et la réservation des chambres d'hôtel incombent à chaque participant.

Une liste d'hôtels parisiens avec lesquels ICC a négocié des tarifs préférentiels, est à votre disposition sur simple demande.

Frais d'annulation

Seules les annulations formulées par écrit sont prises en considération. Pour toute demande reçue avant le **13 octobre 2006**, le remboursement de la contribution aux frais se fera sous déduction d'une retenue de 50% pour frais de dossier. Pour toute demande reçue après ce délai, la contribution aux frais restera due en totalité. Dans ce cas, l'inscription pourra être transférée à une autre personne de même nationalité remplissant les conditions d'admission requises, sous réserve de l'accord du responsable du Département « Events » avant la tenue de l'Atelier.

 **SERVICES**

Filiale de la Chambre de commerce internationale

S.A.S. au capital de 305 562 euros R.C.S. Paris B 313 975 237 N° de TVA intracommunautaire FR 45 313 975 237
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tél. +33 1 49 53 29 71 Télécopieur +33 1 49 53 30 30 Courriel events@iccwbo.org Site internet www.iccwbo.org/events

Bulletin d'inscription

S 0624

Enregistrez vous en ligne et
économisez 20 Euros!
www.iccwbo.org/events
ou complétez et retournez à
events@iccwbo.org
Télécopieur +33 1 49 53 30 30

Date

Lundi 13 – mardi 14 novembre 2006

Lieu

Chambre de commerce internationale
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Objet

Atelier IAAP

La pratique avancée de l'arbitrage international



Enregistrez vous en ligne et économisez 20 Euros : www.iccwbo.org/events

TITRE / NOM / PRENOM	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
FONCTION	<input type="text"/>		
NOM DE SOCIETE	<input type="text"/>		
ADRESSE	<input type="text"/>		
VILLE / CODE POSTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>	PAYS <input type="text"/>
TELEPHONE	<input type="text"/>	TELECOPIEUR	<input type="text"/>
COURRIEL	<input type="text"/>		

(Veuillez cocher la case correspondante)

Connaissance de l'arbitrage bonne moyenne faible

J'ai participé à des arbitrages internationaux comme arbitre ou comme conseil, dans :

1-5 affaires plus de 5 affaires

Frais
d'inscription

Montant H.T. pour:

– résidents hors UE

– résidents dans l'UE avec N° de TVA intracommunautaire

TVA 19,6%

membre ICC

non-member

905,00 Euros

1 100,00 Euros

177,38 Euros

215,60 Euros

Montant T.T.C. pour:

– résidents en France

– résidents dans l'UE sans N° de TVA intracommunautaire

1 082,38 Euros

1 315,60 Euros

N° de TVA intracommunautaire

Mode de
paiement

Par carte de crédit : American Express Euro/MasterCard Visa

Numéro de carte Date d'expiration

Nom du titulaire

Par chèque bancaire : libellé à l'ordre de « ICC SERVICES » avec la mention « S 0624 » et le nom du participant clairement indiqué

Date

Signature

Les informations fournies sur cette fiche sont nécessaires à l'enregistrement de votre participation. Elles seront enregistrées dans une base de données à l'usage unique d'ICC. Vous pouvez à tout moment accéder à ces informations et en demander la rectification en contactant ICC Events.

Comment
nous joindre

Courriel : events@iccwbo.org

Télécopieur : +33 1 49 53 30 30

Téléphone : +33 1 49 53 29 71

Courrier: ICC SERVICES

Département « Events »

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France